

Public concerné : Les responsables d'établissements, infirmiers référents, médecins coordonnateurs.

Objectifs : Cette formation a pour objectif d'identifier pour un EHPAD la pertinence de créer une unité de vie spécifique Alzheimer et maladies apparentées, de formaliser un projet cohérent et pertinent en faveur des personnes âgées accueillies, de définir l'organisation de l'unité spécifique.

Programme

1- L'unité de vie Alzheimer :

Quelle mission et quels sont les objectifs recherchés par le promoteur du projet, un bref historique avec les C.A.N.T.O.U. et les différentes orientations en faveur des personnes âgées Alzheimer ou présentant des maladies apparentées, les plans Alzheimer, les unités spécifiques actuelles, les autres types de réponses proposées (PASA, UHR).

2 - Les particularités du public accueilli et les conséquences sur l'accompagnement, l'accueil, la vie quotidienne, les relations avec les familles

3 - Les orientations de l'équipe, travailler sur le projet de service ou le projet de vie de l'unité :

- La réalisation des actes essentielles de la vie
- La restauration
- Les activités
- La mobilisation
- Les nuits
- L'individualisation de l'accompagnement
- La composition du groupe
- L'admission
- La sortie de l'unité de vie.....

4 - L'unité de vie, un cadre de vie, une organisation environnementale apportant une réponse à des comportements dysfonctionnels :

- Le projet architectural au service du projet d'accompagnement et de la qualité de vie attendue
- Le juste équilibre entre liberté des résidents et environnement sécuritaire, la notion d'ambiance, les repères temporeux-spatiaux

5 - Les intervenants professionnels, leur rôle, la coordination, bonnes pratiques et éthique, les temps d'échanges et d'analyse de la pratique

Méthodologie

- Apports théorique et méthodologiques
- Echanges entre les participants, partages d'expériences
- Remise d'un livret pédagogique

* *L'intégralité du coût de la formation est due pour toute annulation intervenant moins de 8 jours ouvrables avant le stage.*

Informations pratiques

Durée de la formation :

2 Journées :

1er jour de 9h à 17h30

2ème jour de 9h à 17h

Tarif déjeuner inclus :

Adhérents à la FNADEPA : **415 €**

Non adhérents: **465€**

Le nombre de stagiaires est fixé à 15, la formation sera **annulée deux semaines avant la session** s'il y a moins de 10 inscrits.

Date : 30 et 31 Mars 2010

Lieu :

FNADEPA
175 BD ANATOLE FRANCE
93200 SAINT DENIS

Directrice Adjointe :

Madame Sandra FARINEAU

Tél. : 01.49.71.55.33

Intervenant :

FNAQPA

Organisateur : FNADEPA

N° organisme de formation :

11 93 05795 93

N° habilitation ANESM :

2010-03-437

FNADEPA FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à FNADEPA –175 boulevard Anatole France - 93200 SAINT-DENIS

Tél : 01.49.71.55.30 Fax : 01.48.20.63.74 Email : formation@fnadepa.com

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Adhérent Non Adhérent

Etablissement _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tel _____ Fax _____

Email _____

Créer une unité de vie Alzheimer
Le 30 et 31 mars 2010 à SAINT DENIS
(1 Bulletin par personne)

Statut de l'établissement :

FPT FPH FPE

Association SA ou SARL

Autre à préciser : _____

Règlement :

Je règle par chèque ci-joint

Je règle par mandat administratif

Organisme collecteur des fonds formation : _____

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de l'établissement